

TERMES DE REFERENCE DU CONSULTANT EN COMMUNICATION DANS LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT DES TRANSFERTS MONETAIRES

I. CONTEXTE

Le Gouvernement de Madagascar (GM), à travers le Ministère de la Population, de la Protection Sociale et la Promotion de la Femme (MPSPPF) et le Fonds d'Intervention pour le Développement (FID) a mis en œuvre un certain nombre de Programme de Transfert Monétaire visant à améliorer le bien-être des familles à court terme par des transferts monétaires et à long terme par des activités de développement humain visant à améliorer le bien-être et le développement des enfants. L'accent sur le développement de la petite enfance est à son stade de début à Madagascar, compte tenu de son extrême pauvreté et de son instabilité politique/économique dans le passé.

Cependant, les décideurs politiques de haut niveau ainsi que tous les secteurs liés au développement humain reconnaissent l'importance de la petite enfance et Madagascar fait partie des premiers pays où le besoin est le plus pressant.

L'objectif principal de cette consultation consiste à l'élaboration du plan de communication et les supports de communications identifiés pour le changement de comportement dans les différents projets de filet social de sécurité à Madagascar, notamment les espaces de bien être dans le cadre des transferts monétaires (TMDH et FIAVOTA) et des crèches mobiles à proximité des chantiers du programme Argent Contre Travail Productif.

Premièrement, le programme de transferts monétaires conditionnels appelé Transfert de fonds pour le développement humain (TMDH) soutient les familles ayant des enfants de 0 à 12 ans et comprend des activités explicites entourant le DPE. Deuxièmement, le programme de transferts monétaires inconditionnels « Fiaavota » a été lancé comme programme d'intervention d'urgence en cas de sécheresse et se concentre sur les familles avec enfants de 0 à 5 ans, combinant transferts monétaires, services de nutrition et subventions de subsistance en transition vers un programme de CCT lié à l'enseignement primaire depuis octobre 2017.

A partir de la deuxième année, des ménages supplémentaires, ayant des enfants de 6 à 12 ans, résidant dans les mêmes fokontany desservis par les sites nutritionnels seront inscrits dans le programme pour atteindre les 65.000 ménages bénéficiaires prévus.

Et troisièmement, le programme Argent contre travail productif (ACTP) qui offre des opportunités saisonnières régulières de revenus supplémentaires prévisibles sous forme d'argent contre travail aux ménages les plus pauvres dans les communautés sélectionnées.

À cette fin, sous la supervision du service de communication du FID, le consultant travaillera avec un consultant chargé de la conception des ludothèques parentales et crèche mobile et l'équipe impliquée dans le programme au sein du FID, qui sera l'Agence de mise en œuvre du projet. Sous la direction du ministère de la Population, de la Protection sociale et de la Promotion du genre.

II. MISSIONS :

*« Traikefa, tsangambato.
Fiahiana tsy miato »*

Le consultant sera chargé de :

1. L'élaboration du plan de communication et des supports de communication sur le DPEI suivant les caractéristiques des ménages cibles des trois programmes de transferts monétaires du FID (ACTP, TMDH et FIAVOTA), traduction en dialectes locaux comprise avec l'appui de l'équipe locale ;
2. Testing des messages clés, de la conception graphique et des divers supports développés sur quelques régions avant sa validation en collaboration avec l'équipe du FD
3. Productions des supports de communication validés dans le cadre du DPEI pour les trois programmes de transferts monétaires du FID (Contes, chansons, reportages vidéo...), traduction en dialectes locaux comprise avec l'appui de l'équipe locale ;
4. L'assurance de visibilité des programmes lors de toutes les activités menées pour les trois programmes de transferts monétaires du FID (ACTP, TMDH et FIAVOTA) ;
5. Appui dans la réalisation des séances de validation des curricula de formation en technique de communication des agents sur terrain en collaboration avec le FID,
6. L'appui dans l'élaboration d'une proposition et la méthodologie nécessaire pour évaluer l'expérimentation et apporter les améliorations nécessaires avant la mise à l'échelle de chaque modèle TMDH – FIAVOTA et crèche mobile (ACTP) ;
7. Appui dans l'inventaire de la liste et modèle de jouets pour ludothèque parental ;
8. Mise en œuvre des pré-tests et ajustements des modules/outils créés ;
9. Evaluation de l'effectivité du programme ;

III. DUREE DE LA MISSION :

Le consultant aura au total 100 jours de prestation fractionnés en différentes périodes.

Période 1 : Conception et réalisation des pré-tests des différents supports

Période 2 : Production des supports de communication

Période 3 : Suivi du démarrage des activités de communication

Le chronogramme y afférent sera présenté ci-bas.

IV. TACHES :

A-Plan de communications :

- Effectuer une analyse de la situation et des caractéristiques des cibles (les communautés de base, les parents, les différents responsables à tous les niveaux) des trois programmes afin d'identifier les messages à transmettre en vue d'un changement de comportement,
- Proposer les supports de communication adaptés aux cibles et aux différents contextes relevés durant les travaux d'analyses de la situation
- Identifier et tester les messages clés qui porteront sur l'importance du DPE et l'intérêt pour les parents et la communauté d'investir dans le domaine
- Elaborer le plan de communication et son plan de mise en œuvre budgétisé

B- Supports de communications :

- Concevoir et développer tous les supports de communication en accord avec le plan de communication pour les trois programmes de transferts monétaires du FID (ACTP, TMDH et FIAVOTA). Les spécificités de chaque outil à développer seront définies avec le superviseur technique ;
- Rédiger les messages clés des supports de communication en fonction des objectifs et cibles, les contenus seront définis en collaboration avec l'équipe des programmes, notamment consultant chargé de la conception des ludothèques parentales et de la crèche mobile ;

- Identifier les illustrations/images appropriées pour chaque outil en consultant les bases de données de FID, en respectant la charte graphique et le branding du FID.
- Assurer le suivi, la duplication et l'utilisation des supports de communication conçus selon l'organisation définie avec l'équipe des programmes.
- Appuyer et suivre de démarrage des activités de communication relatives au DPE
- Assurer pré-test des outils et supports de communication.

C- Productions médiatiques:

- Assurer les productions des vidéos/ audio nécessaires au besoin des programmes
- Organiser et planifier la logistique lors du tournage (déterminer les besoins matériels et humains nécessaires)
- Effectuer le travail de repérage des lieux de tournages
- Gérer les différents intervenants lors des tournages.
- Demander les autorisations auprès des autorités compétentes si besoin ;
- Rédiger les messages clés des vidéos / audios en fonction des objectifs et cibles, les contenus seront définis en collaboration avec l'équipe des programmes, notamment consultant chargé de la conception des ludothèques parentales et de la crèche mobile ;
- Assurer le suivi, la duplication et l'utilisation des productions conçues selon l'organisation définie avec l'équipe des programmes.
- Etablir le planning des équipes lors des tournages ;

V. RESULTATS/PRODUITS ATTENDUS :

- Planning de travail validé
- Un plan de communication avec son plan de mise en œuvre budgétisé développé
- Différents supports de communication disponibles
- Rapport de consultation (rapport de réalisation par période) Supports de communication et productions médiatiques mis au point
- Supports de communication et productions médiatiques partagés et suivis
- Rapport final avec recommandations et ajustements des supports pour la mise à l'échelle du programme d'intensification
- Remise de la banque de données et des visuels utilisés lors des activités dans le cadre du programme (database, photos, vidéos, audios ...)

VI. HIERARCHIE

Le consultant en Communication rendra compte au Service communication du FID et travaillera en étroite collaboration avec le consultant chargé de la conception des ludothèques parentales et crèche mobile et toute l'équipe impliquée dans les programmes.

Dans le cadre de ses prestations, le consultant veillera à la synergie avec les autres secteurs et projets œuvrant pour la petite enfance au niveau national et local

VII. PROFIL

- Bacc +3 en communication minimum/en métiers audio-visuels, ou dans les domaines similaires ;
- Au moins 4 ans d'expérience professionnelle réussie dans le monde de la communication ou audio-visuel.

- Maîtriser de façon opérationnelle les outils et actions de communication: communication événementielle, relations presse, écoute et prospective, communication de changement de comportement, méthodes d'élaboration de plans de communication.
- Une expérience de travail sur des projets de filets sociaux, notamment sur la petite enfance et le développement de l'enfant (développement cognitif et socio-affectif, et nutrition) ainsi que l'éducation parentale et le conseil est hautement souhaitable ;
- Maîtrise du malgasy et du français requise et de l'anglais souhaité.
- Bonne capacité rédactionnelle en malgasy et en français ;
- Connaissances des dialectes ;
- Savoir géré un budget dans le cadre d'un projet;
- Avoir une bonne pratique des outils de retouche d'images (type Photoshop ou The Gimp).
- L'esprit d'imagination et d'initiative, le sens du design et une expérience des produits de publication assistée par l'ordinateur (PAO) constituent un atout.

VIII. RECEPTION DES OFFRES

Les consultants intéressés sont invités à soumettre une offre technique et financière. L'offre technique comportera :

- Un curriculum vitae ;
- Une note synthétique de compréhension du projet ;
- Une description de l'approche et de la méthodologie ;
- Un plan de travail proposant un calendrier qui mentionnera les dates du draft du document de plan de communication avec son plan de mise en œuvre (outils et supports de communication).
- Une offre financière qui déclinera le détail du budget pour les différentes étapes en précisant le coût unitaire.

IX. CHRONOGRAMME DES ACTIVITES :

ACTIVITES	PERIODE 1	PERIODE 2	PERIODE 3
Conception et réalisation des pré-tests des différents supports	30 jours		
Production des supports de communication		40 jours	
Suivi du démarrage des activités de communication			30 jours